

Plan Régional Santé Environnement 3 Hauts-de-France
Juillet 2024 – Décembre 2024

« Qualité de l'air et Agriculture : Limiter la volatilisation de l'azote c'est possible ! »

La qualité de l'air résulte de l'impact de diverses sources de pollution, telles que les transports, le chauffage, l'industrie et l'agriculture. Limiter les pertes d'azote dans l'air, notamment lors des épandages, permet non seulement d'optimiser l'usage des engrais, mais aussi d'améliorer la qualité de l'air. En effet, l'azote volatilisé peut réagir avec d'autres polluants pour former des particules fines, un enjeu majeur de santé publique.

CHIFFRES CLES

Près de 6 300 conseillers, agriculteurs et représentants de collectivités touchés

100 étudiants en formation agricole sensibilisés au travers de 5 ateliers

Participation à 2 journées thématiques Air et Agriculture

1 fresque Air et Agriculture développée



Face à ce constat, depuis 6 ans, la Chambre d'Agriculture Hauts-de-France et Atmo Hauts-de-France se mobilisent pour accompagner et sensibiliser les professionnels du monde agricole.

Afin d'encourager les changements de pratiques en faveur d'une meilleure qualité de l'air, ce projet vise à poursuivre les travaux amorcés en 2021 dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnement.

- » Sensibilisation des professionnels du monde agricole et des collectivités via la participation des partenaires à deux journées thématiques organisées en région.
- » Organisation d'interventions auprès d'étudiants en formation agricole (quiz et résultats d'études)
- » Communication accrue sur les enjeux air et agriculture
- » Poursuite du développement d'une fresque air et agriculture permettant d'acculturer les participants aux émissions spécifiques du secteur ainsi qu'aux bons gestes à adopter pour limiter les émissions d'ammoniac dans l'air.

Ce projet a permis de consolider la dynamique territoriale sur la qualité de l'air en agriculture en offrant un cadre, une organisation et des supports solides.



Atmo Hauts-de-France

Bâtiment Douai, 199 rue Colbert, 59800 Lille
Tél. : 03 59 08 37 30, contact@atmo-hdf.fr

Chambre d'Agriculture Hauts-de-France

19 Bis Rue Alexandre Dumas, 80090 Amiens
Tél. : 03 22 33 69 00



[En savoir plus sur les liens entre qualité de l'air et agriculture](#)